

Pays d'Alençon



L'attrait des Pays de la Loire

Entre 1999 et 2007, le pays d'Alençon connaît une légère croissance démographique, comparable à celle observée au cours de la décennie 1990-1999. C'est l'un des seuls territoires bas-normands comptant plus d'emplois que d'actifs résidents. Ces emplois se concentrent, pour l'essentiel à Alençon. Si de plus en plus d'actifs changent de commune pour rallier leur lieu de travail, ils sont très nombreux à rester en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire. Le territoire peine à retenir les jeunes et les personnes en âge d'être actives.

Une légère croissance démographique

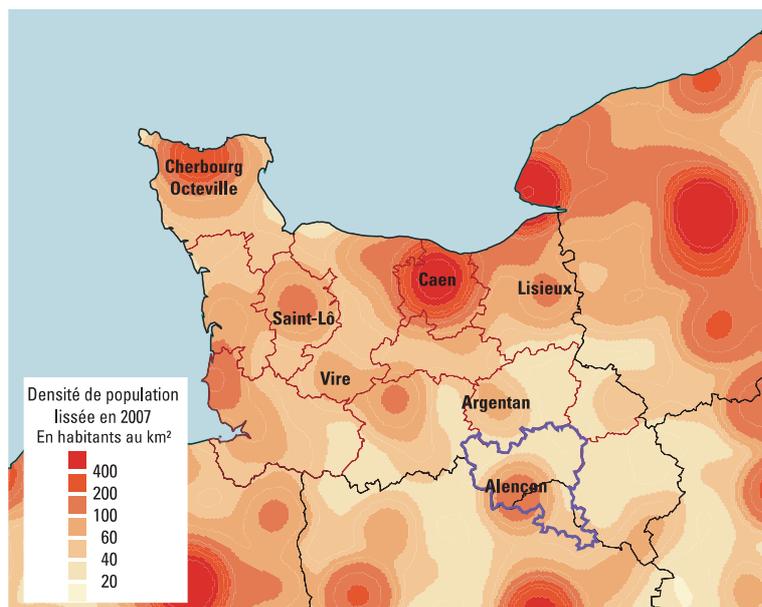
Au 1^{er} janvier 2007, le pays d'Alençon compte 89 740 personnes, soit 6 % de la population de l'ensemble des pays bas-normands. Depuis 1999, le nombre d'habitants a légèrement progressé : + 0,12 % en moyenne par an (contre + 0,34 % pour l'ensemble des pays). L'excédent des naissances sur les décès contribue seul à cet accroissement démographique.

Le taux de croissance annuel, comparable à celui relevé entre 1990 et 1999 n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Les villes d'Alençon et de Mamers perdent des habitants au profit des communes périurbaines et rurales, notamment au nord-est du pays et en périphérie alençonnaise.

Comme pour l'ensemble des pays bas-normands, le vieillissement de la population du pays d'Alençon se poursuit. La part des 60 ans ou plus ne cesse d'augmenter, passant de 22 % des habitants en 1999 à 24 % en 2007. Cette proportion est quasi-équivalente à

◆ Superficie	1 356 km²
◆ Nombre de communes	123
◆ Population 2007	89 700 habitants
◆ Évolution 1999-2007	+ 800 habitants
◆ Densité	66 hab/km²
<i>Région</i>	83 hab/km²
◆ Part des moins de 20 ans en 2007	25 %
<i>Région</i>	25 %
◆ Part des 60 ans et plus en 2007	24 %
<i>Région</i>	23 %
◆ Nombre d'emplois en 2006	38 500
◆ Population active ayant un emploi en 2006	36 200

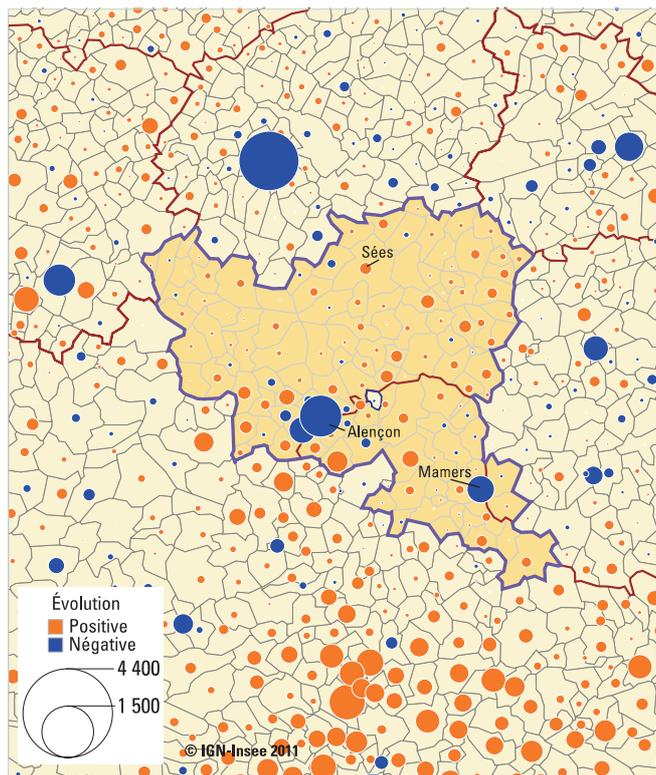
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

celle des moins de 20 ans, qui forment un quart de la population (soit 2 points de moins qu'en 1999). Les personnes âgées sont particulièrement nombreuses dans les communes autour de Carrouges et dans celles situées à l'extrémité est du territoire.

Plus d'emplois que d'actifs résidents

En 2006, le pays d'Alençon offre 38 490 emplois, soit 6,5% des emplois bas-normands contre 6,8 % en 1999.

La part de l'emploi du pays dans l'emploi régional s'affaiblit ainsi légèrement.

Alençon, principal pôle économique, concentre à lui seul la moitié des emplois du pays mais ne rassemble qu'à peine un tiers de la population. Élargie à sa périphérie proche⁽¹⁾, il réunit 64 % des postes de travail du territoire. Cependant, en 7 ans, la ville a connu une croissance de l'emploi moins rapide que celle observée dans l'ensemble du pays d'Alençon. Mangers et Sées, les pôles économiques secondaires, regroupent à eux deux 14 % des postes de travail recensés dans le territoire, tout comme en 1999.

Le pays d'Alençon est l'un des seuls pays bas normands offrant plus d'emplois qu'il ne compte d'actifs résidents (36 150). De ce fait, la part des personnes qui habitent et travaillent dans le territoire est relativement élevée (82,7 %). Cependant les déplacements quotidiens entre deux communes différentes sont de plus en plus nombreux. En 2006, 60,4 % des actifs du pays sont mobiles. Ils étaient 56,4 % en 1999 et 17,6 % en 1968.

Le pays d'Alençon présente la particularité d'être à cheval sur la Basse-Normandie et les Pays de la Loire. Les déplacements domicile-travail des actifs quittant le pays restent circonscrits, pour 85 % d'entre eux, à ces 2 régions. Les sortants se rendent essentiellement dans le pays du Perche ornais. D'autres se dirigent vers le pays de la Haute-Sarthe et le pays d'Argentan. À l'inverse, les actifs venant exercer leur activité professionnelle dans le pays d'Alençon résident essentiellement dans le pays de la Haute-Sarthe, mais également dans ceux d'Argentan et du Perche Ornais.

(1) Arçonnais, Cerisé, Le Chevain, Condé-sur-Sarthe, Damigny, Saint-Germain-du-Corbéis, Saint-Paterne, Valframbert

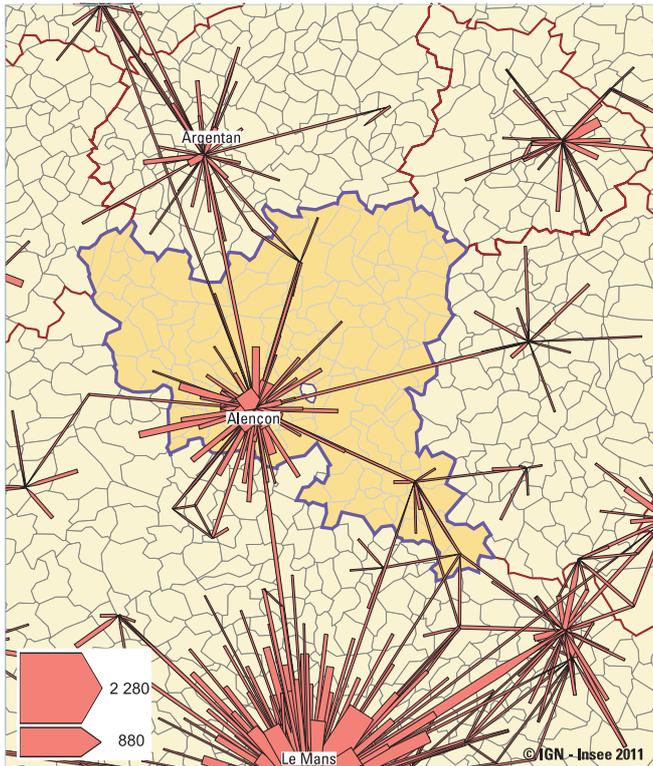
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays d'Alençon

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays d'Alençon	34 900	36 160
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	43,6 %	39,6 %
Part des actifs travaillant dans le pays d'Alençon (mais hors de leur commune de résidence)	42,1 %	43,1 %
Part des actifs travaillant hors du pays d'Alençon	14,3 %	17,3 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi *	8 km	9 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	14 km	17 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	10 mn	11 mn

* Seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays d'Alençon

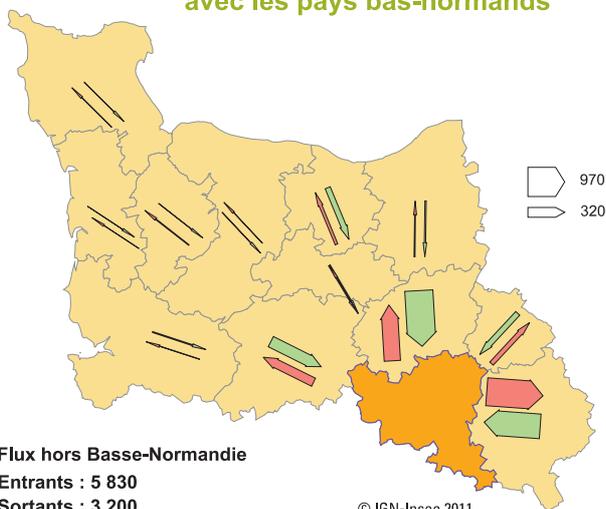


Source : Insee, recensement de la population 2006

Dans le pays d'Alençon, la distance domicile-travail moyenne pour l'ensemble des actifs est de 9 kilomètres (contre 10 pour les actifs des 13 pays bas-normands). La moitié d'entre eux parcourt même moins de 3 kilomètres. Par la route, la durée moyenne est de 11 minutes (soit seulement 1 minute de plus qu'en 1999).

En ne considérant que les actifs changeant de commune pour rejoindre leur lieu de travail, la distance do-

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Flux hors Basse-Normandie
Entrants : 5 830
Sortants : 3 200

© IGN-Insee 2011

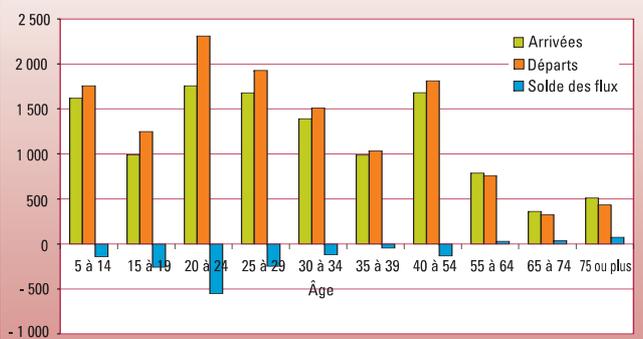
Source : Insee, recensement de la population 2006

micile-travail moyenne parcourue passe à 17 kilomètres et le temps de trajet moyen à 20 minutes.

Un des pays bas-normands les moins attractifs

En 5 ans, d'après le recensement 2006, 13 120 personnes âgées de 5 ans ou plus ont quitté le pays d'Alençon pour aller vivre ailleurs. Dans ce même temps, 11 760 personnes venues d'autres horizons se sont installées sur le territoire. Il en résulte un déficit migratoire de 1 360 personnes. Ce solde migratoire négatif fait du pays d'Alençon l'un des pays bas-normands les moins attractifs, avec ceux du Cotentin et d'Argentan. Chaque année, le pays enregistre 32 sortants de plus que d'entrants pour 10 000 habitants, contre 27 pour 10 000 habitants entre 1990 et 1999.

Bilan migratoire sur cinq ans du pays d'Alençon



Source : Insee, recensement de la population 2006

A ces mobilités, il faut également ajouter 18 050 personnes qui ont changé de logement tout en restant dans le pays d'Alençon.

La plupart des flux avec l'extérieur se réalisent au sein de la Basse-Normandie. Le pays d'Alençon est gagnant dans ses échanges avec la région, plus particulièrement avec les pays ornais. Ainsi, en 5 ans, 950 habitants du pays d'Argentan ont trouvé résidence dans le pays d'Alençon et seulement 510 personnes ont suivi une logique de déplacement inverse. Le territoire enregistre également un solde positif avec les pays d'Ouche (+ 270 personnes), du Bocage (+ 180 personnes), et du Perche ornais (+ 150 personnes).

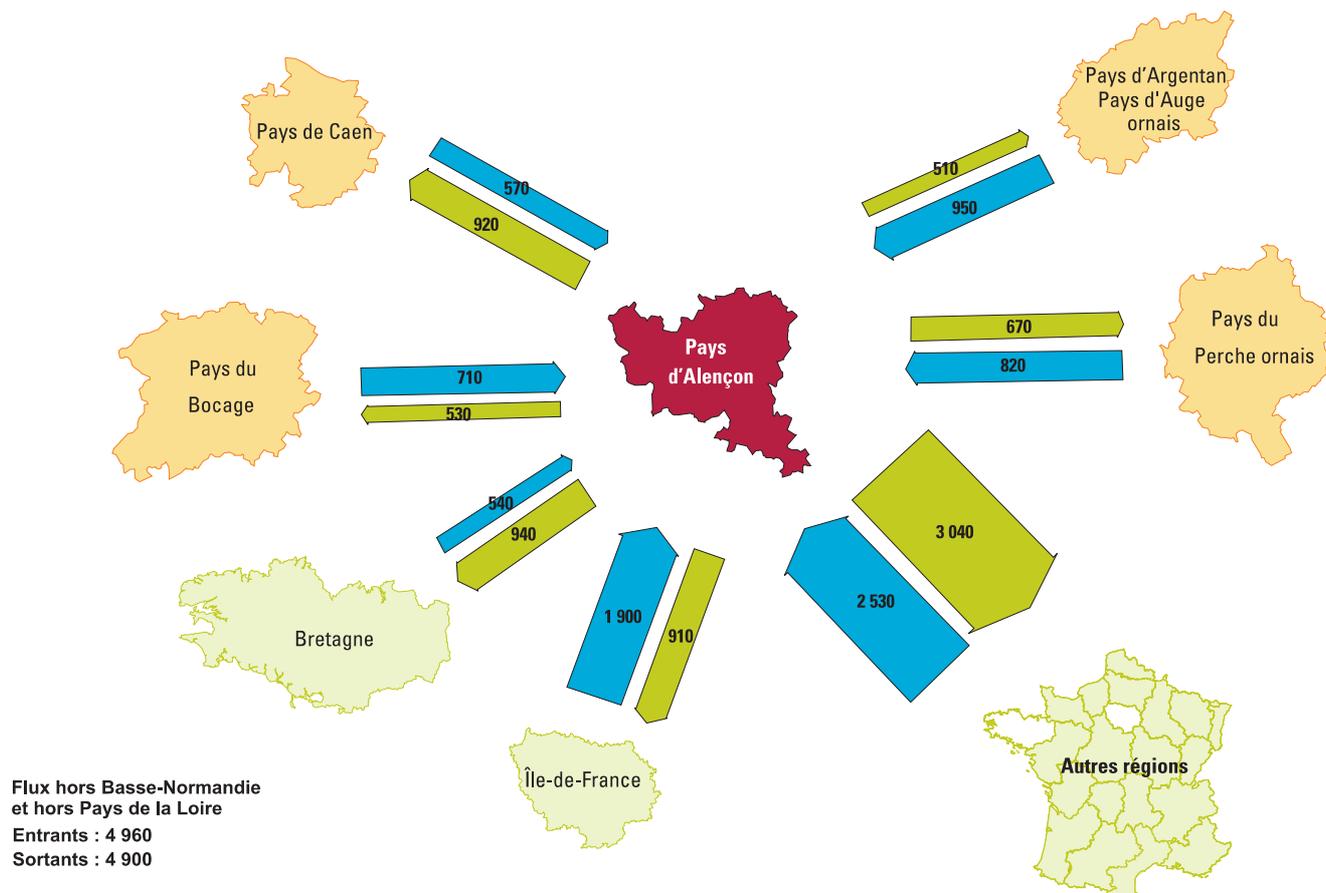
Le pays d'Alençon présente en revanche un fort déficit migratoire avec les Pays de la Loire. Près de 2 630 nouveaux résidents arrivent de cette région et 4 800 sortants s'y dirigent. L'attractivité de l'aire urbaine du Mans, due entre autre à la présence de structures universitaires, explique en partie ce solde négatif.

Enfin, les échanges migratoires du pays sont également importants avec l'Île-de-France. En 5 ans, 910 personnes ont quitté le pays d'Alençon pour s'installer en région parisienne, 1 900 Franciliens ayant fait le chemin en sens inverse.

Toujours au sein de la population âgée de 5 ans ou plus, le nombre de départs est supérieur au nombre d'arrivées pour toutes les classes d'âge avant 55 ans. Le déficit migratoire est très marqué pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans. Ces derniers partent, soit pour poursuivre leurs études supérieures, soit pour chercher un premier emploi. Ainsi, 9,7 % des 20-24 ans ont quitté le pays d'Alençon en 5 ans.

A partir de 55 ans, les échanges sont plus équilibrés et le solde migratoire devient même légèrement excédentaire. Cela se traduit par l'arrivée de préretraités ou de retraités sur le territoire. Ainsi, l'excédent des arrivants âgés de 75 ans ou plus par rapport aux départs représente 0,9 % de cette classe d'âge. Ce phénomène, couplé au départ des jeunes, contribue au vieillissement progressif de la population.

Principaux échanges migratoires entre le pays d'Alençon et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006